



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2018-00153

(Matricule 9515-03-6273)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Mélissa Charette, directrice générale adjointe, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 10 septembre 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

141-151, rue des Jumeaux à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lots 52-P, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure permettant de détruire les deux chalets existants sur chaque terrain et faire une opération cadastrale reliant deux lots distincts adjacents en un seul terrain. Une fois réalisé, le nouveau lot ne répondra pas à la superficie minimum de 4000 m² pour être construit tel que stipule l'article 2.1.1 concernant les superficies et dimensions minimales des lots et des terrains du règlement 527-2012.

LE TOUT Pour la propriété située sur le lot 52, au 141-151, rue des Jumeaux à Sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 17 août 2018
Mélissa Charette, Directrice-Générale Adjointe



Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Mélissa Charette, directrice générale adjointe, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 17^e jour du mois d'août de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 17^{ème} JOUR DU MOIS DE AOÛT DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Mélissa Charette,
Directrice générale Adjointe